

Le 27 mars 2020

### **LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL LANCE UN CHALLENGE AUX LOIR-ET-CHÉRIENS**

**Depuis le début de la crise sanitaire du Covid-19, le conseil départemental met tout en œuvre pour venir en aide aux personnes fragiles et aux plus démunis. Dans ce contexte particulier de confinement, le département souhaite également apporter de la gaieté aux Loir-et-Chériens avec le lancement de challenges sportif, culturel ou encore gourmand. Rendez-vous sur la page Facebook du département.**

Pour apporter une touche de légèreté dans une période compliquée, le conseil départemental a décidé de lancer un challenge aux Loir-et-Chériens. Régulièrement, une vidéo sera postée sur le compte Facebook du département. Un agent du conseil départemental proposera un challenge « anti-morosité », soit sportif, soit culturel, soit gourmand autour du chiffre 41.

Les Loir-et-Chériens sont invités à se filmer en train de réaliser le challenge et de partager leur vidéo en message privé sur le Facebook du département.

Les vidéos les plus drôles et audacieuses seront repostées sur le compte du département (avec l'accord de l'auteur) et celui-ci pourra être récompensé.

Le premier challenge, déjà en ligne, propose une série de 41 squats avec style et humour.

Ce challenge est l'occasion de relever un défi en intérieur et ainsi d'occuper une partie de ce temps de confinement qui contraint chacun à réduire sa vie sociale.

---

#### CONTACT PRESSE

Cassandra GUILLOT – Attachée de presse – [cassandra.guillot@departement41.fr](mailto:cassandra.guillot@departement41.fr) – 06 07 27 04 65

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12